

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

## ABONNEMENT.

Pour l'année..... 12s-6d.  
six mois..... 6s-3d.  
(payable d'avance.)  
non compris les frais de  
Poste.

Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition l'abonnement sera de 15s. payable par semestre. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

A Montréal, on s'abonne chez E. R. Fabre, ccr. 3, rue St. Vincent.

BUREAU DU JOURNAL  
Côte De Léry, No. 14.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.  
{ STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

## PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous..... 2s-6d.  
Dix lignes et au-dessous..... 3s-4d.  
Chaque insertion subséquente, le quart du prix.  
Au-dessus de dix lignes 4d. la ligne.

Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, franc de port, à STANISLAS DRAPEAU et Cie., Rue Ste. Famille, côte De Léry, No. 14.

Québec, Mercredi, 9 Aout, 1848.

BUREAU DU JOURNAL  
Côte De Léry No. 14.

## FEUILLETON LITTÉRAIRE.

## CHATEAUBRIAND.

(Suite.)

Le lendemain, M. de Chateaubriand part pour Bruxelles avec son frère aîné et un domestique habillé comme eux et qui passe pour leur ami.

Le malheureux domestique avait trois défauts; le premier d'être trop respectueux d'abord; le second d'être familier ensuite; le troisième de rêver tout haut.

Malheureusement ces rêves étaient des plus compromettants; il croyait toujours qu'on voulait l'arrêter et voulait toujours sauté hors de la diligence; la première nuit, les deux frères le retinrent à grand-peine; la seconde ils ouvrirent la portière toute grande, le pauvre diable sauta, et continuant son rêve tout éveillé, s'enfuit sans chapeau et à travers champs.

Les deux voyageurs croyaient être débarrassés de lui. Un an après, sa déposition coûtait la vie au frère aîné de M. de Chateaubriand.

Enfin, les deux frères gagnèrent Bruxelles.

Bruxelles était le rendez-vous des royalistes. De Bruxelles à Paris il y avait quatre ou cinq journées de marche, on serait donc à Paris dans quatre ou cinq jours; les pessimistes en mettaient huit.

Aussi s'étonnait-on fort que les deux frères fussent venus au lieu d'attendre; ce n'était pas la peine de quitter Paris, puisque c'était sur Paris qu'on allait marcher. Aussi n'y eût-il pas place pour le nouveau venu, même dans le régiment de Navarre, où il avait autrefois été lieutenant.

Dés compagnies bretonnes, dans le genre des compagnies franches, allaient faire le siège de Thionville. Elles étaient moins fières que MM. de Navarre; elles accueillirent leur compatriote, et lui permirent de prendre place dans leurs rangs.

Comme on le voit, M. de Chateaubriand

n'était point destiné à faire son chemin dans l'armée. Promu au grade de capitaine de cavalerie pour monter dans les carrosses de la cour, redevenu sous-lieutenant après cette promotion, il marchait maintenant au siège de Thionville comme simple soldat.

En sortant de Bruxelles, M. de Chateaubriand rencontra M. de Montrond; les deux hommes se reconnurent pour être de même race.

—D'où vient monsieur! demanda le capitaine au soldat.—Du Niagara, monsieur.

—Où va monsieur?—Où l'on se bat.  
Les deux interlocuteurs se saluèrent, et chacun tira de son côté.

Dix lieues plus loin, M. de Chateaubriand rencontra un homme à cheval:

—Où allez-vous, lui dit le cavalier?—Je vais me battre, répondit le piéton.

Comment vous nomme-t-on?—M. de Chateaubriand. Et vous?—Frédéric-Guillaume.

Cet homme à cheval, c'était le roi de Prusse. Il s'éloigna en disant:—Je reconnais bien là la noblesse de France.

M. de Chateaubriand partait pour prendre Thionville, comme il était parti pour trouver le passage du Nord-Ouest: il n'avait pas trouvé le passage; il ne prit pas Thionville. Seulement dans la première entreprise, il s'était cassé le bras; à la seconde, il fut blessé à la jambe par une poutre enflammée.

En même temps que M. de Chateaubriand était blessé à la jambe par cette poutre enflammée; un jeune chef de bataillon, nommé Napoléon Bonaparte, était blessé d'un coup de baïonnette à la cuisse, au siège Toulon.

Une balle aussi fit ce qu'elle put pour tuer le volontaire royaliste, mais elle trouva entre son habit et sa poitrine le manuscrit d'*Atala* et s'amortit sur lui.

A cette blessure, se joignit la petite vérole, et à ces deux fléaux, un fléau bien plus grave que nous, la déroute.

A Narur, il passait dans les rues en trem-

blant de la fièvre; une pauvre femme lui jeta une couverture trouée sur les épaules; c'était sa seule couverture.

En sortant de la ville il tomba dans un fossé.

La compagnie du prince de Ligne passait; le mourant allongea un bras: on vit que ce corps frémissant vivait encore. On eut pitié de lui; on le mit dans un fourgon, et on le déposa aux portes de Bruxelles.

Les Belges, qui exploitent si bien le passé, mais qui n'ont pas encore reçu du ciel la faculté de lire dans l'avenir, les Belges qui ne devinaient pas qu'un jour la contrefaçon des ouvrages que publiait ce jeune homme enrichirait trois ou quatre contrefacteurs; les Belges fermèrent leurs portes au pauvre blessé. Au bout de ses forces, il se coucha au seuil d'une auberge et attendit. La compagnie du prince de Ligne était bien passée, peut-être viendrait-il quelque soutien inconnu envoyé par la Providence. C'est bon d'espérer, même quand on meurt.

La Providence ne fit pas défaut au mourant; elle lui envoya son frère.

Les deux jeunes gens se reconnurent du même coup et tendirent leurs bras l'un vers l'autre. M. de Chateaubriand aîné était riche: il avait douze cents francs sur lui, il en donna six cents à son frère.

Il voulut l'emmenner avec lui; heureusement notre poète était trop malade pour le suivre. Notre poète entra chez un barbier, où il revint à la vie. Son frère reprit la route de la France où l'attendait l'échafaud.

Guéri après une longue convalescence, M. de Chateaubriand partit pour Jersey le comptant gagner la Bretagne. Las de l'émigration, il voulait se faire vendéen.

On fréta une petite barque; une vingtaine de passagers s'étaient réunis pour faire les frais. En mer vint un gros temps; il fallut descendre dans l'entre-pont; on y étouffait. Le convalescent n'était pas bien fort. On roulait sur lui, on l'écrasait. A Guernesey, on relâcha; on le trouva évanoui, près d'expirer.

On le descendit et on le mit contre un mur, le visage tourné au soleil, pour qu'il pût doucement rendre le dernier soupir. La femme d'un marinier passa et appela son mari. Aidé de trois ou quatre matelots, on déposa le moribond dans un bon lit; le lendemain, on l'embarqua sur le sloop d'Ostende. Il arriva à Jersey avec le délire.

Ce ne fut qu'au printemps de 93 que le malade se crut assez fort pour continuer sa route. Il part pour l'Angleterre, espérant s'y rallier à un drapeau blanc quelconque. Mais là, au lieu que le mieux se soutint, la poitrine s'entreprit, et les médecins consultés ordonnèrent un repos absolu, et déclarant que, toutes précautions prises, le malade n'avait pas plus de deux ou trois ans à vivre.

Même prédiction avait été faite à l'auteur de la *Pucelle*. Dieu nous devait bien ce dédommagement de faire mentir encore une fois les médecins à l'endroit de l'auteur du *Génie du Christianisme*.

L'arrêt des médecins condamnait M. de Chateaubriand à quitter le fusil; il prit la plume. Il écrivit les *Essais* et esquissa le plan du *Génie du Christianisme*. Puis, comme ces deux grandes œuvres si opposées d'esprit n'eussent point empêché leur auteur de mourir de faim, il faisait dans ses moments perdus des traductions payées une livre la feuille.

Ce fut dans cette lutte qu'il passa les années 94 et 95.

Un autre homme aussi luttait en même temps contre la faim, c'était ce jeune chef de bataillon qui avait pris Toulon. Le directeur du comité de la guerre, Aubry, lui avait ôté le commandement de l'artillerie; il était revenu à Paris, où on lui avait offert le commandement d'une brigade dans la Vendée; il avait refusé ce commandement de sorte que, privé de tout emploi, tandis que Chateaubriand faisait des traductions, il faisait, lui, des notes sur les moyens d'augmenter la puissance de la Turquie contre les envahissements des monarchies européennes.

Vers le commencement de septembre, le chef de bataillon, poussé à bout, avait pris la résolution de se jeter à la Seine. Il s'acheminait vers le fleuve, quand à l'entrée du pont il rencontre un de ses amis:

— Où vas-tu? lui demanda celui-ci. — Je vais me noyer.

— Pourquoi? — Parce que je n'ai pas le sou.

— J'ai vingt mille francs, partageons.

Et l'ami donne 10,000 fr. au jeune officier qui ne se noie pas, qui, le 4 octobre, va au théâtre Feydeau, où il apprend que la garde nationale de la section Letellier a fait reculer les troupes de la Convention, commandées par le général Menou, et

qu'on cherche un général pour réparer l'échec.

Le lendemain à cinq heures du matin, le général Alexandre Dumas recevait à la Convention l'ordre de prendre le commandement de la force armée. Le général Alexandre Dumas n'était point à Paris, et Barras, nommé général à sa place, sollicitait et obtenait l'autorisation de s'adjoindre l'ex-chef de bataillon Napoléon-Bonaparte.

Le 5 octobre est le 13 vendémiaire.

Napoléon venait de sortir de son obscurité par une victoire; Chateaubriand allait sortir de la sienne par un chef-d'œuvre.

La journée du 13 vendémiaire attira sans doute l'œil de l'écrivain sur le général; mais à son tour l'apparition du *Génie du Christianisme* attira l'œil du général sur le poète.

Lequel des deux fit les premières avances à l'autre? C'est un secret de coquetterie scrupuleusement gardé par tous deux.

M. de Chateaubriand, rentré en France en 1800, dédia au premier consul une édition du *Génie du Christianisme*.

Nous avons cette dédicace sous les yeux. La voici; nous la croyons devenue assez rare:

« Au premier consul, le général Bonaparte.

« Général, vous avez bien voulu prendre sous votre protection cette édition du *Génie du Christianisme*. C'est un nouveau témoignage de la faveur que vous accordez à l'auguste cause qui triomphe à l'abri de votre puissance. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans votre destinée la main de cette Providence qui vous avait marqué de loin pour l'accomplissement de ses desseins prodigieux. Les peuples vous regardent; la France, agrandie par vos victoires, a placé en vous son espérance, depuis que vous appuyez sur la religion les bases de l'Etat et de vos prospérités. Continuez à tendre la main à trente millions de chrétiens qui prient pour vous aux pieds des autels que vous leur avez rendus.

« Je suis avec un profond respect, général, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CHATEAUBRIAND.»

Le succès du *Génie du Christianisme* fut immense; on avait marché sur tant de ruines qu'on avait hâte de se reposer sous un monument.

Mais la chose la plus ruinée, la plus écrasée, la plus mise en poussière parmi toutes les choses détruites; c'était la religion.

On avait fondu les cloches, on avait renversé l'autel, on avait brisé les statues des saints, on avait égorgé les prêtres, on avait inventé de faux dieux éphémères et vagabonds qui avaient passé comme des trombes d'hérésie en desséchant l'herbe, en dévastant les cités. On avait fait de l'église Saint-Sulpice le temple de la Victoire et de Notre-Dame le temple de la Raison.

Il n'y avait plus de véritable autel que l'échafaud; il n'y avait plus de vrai temple que la Grève.

Les grands esprits eux-mêmes secouraient la tête; il n'y avait plus que les grandes âmes qui espéraient.

Lorsque les premiers fragments du *Génie du Christianisme* parurent, on les aspira, comme les premiers souffles d'un air pur après la contagion, comme les émanations de la vie après les miasmes de la mort.

N'était-ce point, en effet, une chose consolante qu'au moment même où tout un peuple, hurlant aux portes des prisons ensanglantées, dansant sur la place de la place de la Révolution, autour d'un échafaud sans cesse actif, criait: « Il n'y a plus de religion, il n'y a plus de Dieu! » n'était-ce pas une chose consolante qu'un homme, perdu par une nuit sereine au milieu des forêts vierges de l'Amérique, couché sur la mousse, le dos appuyé au tronc d'un arbre séculaire, les bras croisés sur la poitrine, les yeux fixés sur la lune, dont le rayon visiteur semblait le mettre en contact avec le ciel, murmurait ces paroles:

« Il est un Dieu! les herbes de la vallée et les cèdres du Liban le bénissent; l'insecte bruit ses louanges, l'éléphant le salue au lever du soleil, les oiseaux le chantent dans le feuillage, le vent le murmure dans la forêt, la foudre tonne sa présence, l'Océan mugit son immensité.

Seul, l'homme dit: Il n'y a pas de Dieu!

« Il n'a donc jamais, celui-là, dans ses infortunes, levé les yeux vers le ciel? Ses regards n'ont donc jamais erré dans les régions étoilées où les mondes furent semés comme des sables? Pour moi, j'ai vu, et c'en est assez, j'ai vu le soleil suspendu aux portes du couchant dans des draperies de pourpre et d'or; la lune à l'horizon opposé, montait comme une lampe d'argent dans l'orient d'azur, les deux astres mélaient au zénith leur teinte de céruse et de carmin. La mer multipliait la scène orientale en girandoles de diamants, et roulait la pompe de l'occident en vagues de roses; les flots calmes, mollement expiraient tour à tour à mes pieds sur la rive, et les premiers silences de la nuit, et les derniers murmures du jour luttèrent sur les côtes, au bord des fleuves, dans les bois et dans les vallées.

« O toi que je ne connais pas, toi dont

J'ignore le nom et la demeure, invisible architecte de cet univers, qui m'a donné un instinct pour te sentir et refusé une raison pour te comprendre, ne serais-tu qu'un être imaginaire, que le songe doré de l'infortune? Mon âme se dissoudra-t-elle avec le reste de ma poussière? Le tombeau est-il un abîme sans issue ou le portique d'un autre monde? N'est-ce que par une cruelle pitié que la nature a placé dans le cœur de l'homme l'espérance d'une meilleure vie à côté des misères humaines? Pardonne à ma faiblesse, père des miséricordes! Non, je ne doute point de ton existence, et soit que tu m'aies destiné une carrière immortelle, soit que je doive seulement passer et mourir, j'adore tes décrets en silence, et ton insecte confesse ta divinité."

ALEX. DUMAS.

A continuer.

### Annonces nouvelles de ce Jour.

Avertissement. et Commis demandé.—F. E. GARANT.

## L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 9 AOÛT 1848.

Nous avons reçu hier nos journaux d'Europe. Ils offrent peu d'intérêt, à l'exception de ce qui concerne l'Irlande où l'on est à la veille d'une insurrection, si déjà elle n'est pas commencée, si au moment où nous écrivons le sang n'a pas déjà coulé dans ce malheureux pays.

Nous traduisons ce qui suit du WILLMER & SMITH'S EUROPEAN TIMES du 22 juillet :

Les nouvelles du Continent sont cette semaine dépourvues d'intérêt. Cependant, le calme apparent qui y règne peut, comme à des époques précédentes, n'être que le précurseur d'une nouvelle tempête qui désolera la surface de l'Europe.

**France.**—Les négociations pour l'achat du chemin de fer de Lyon, sont rompues. Le ministre des finances a essuyé une défaite dans l'assemblée nationale sur le projet de loi pour imposer une taxe sur les hypothèques.

La garde nationale de Lyon est complètement désarmée. M. de Vraisse, éditeur responsable du *Courrier Français* a été arrêté sous accusation d'avoir pris part dans l'insurrection de Juin.

Le comité de l'Intérieur a adopté une mesure pour la formation dans toutes les

villes de France, de comités pour le secours des pauvres.

—Le général Jorry, président du club des Intérêts du Peuple, a été arrêté.

—Suivant un état publié par le ministre des travaux publics, le nombre des ouvriers appartenant aux ateliers nationaux maintenant employés dans les travaux publics, se montait, le 17 de juillet à 8117; 7792 de plus, ont depuis demandé de l'emploi.

M. Marie a été nommé ministre de la Justice, M. Bastide ministre des affaires étrangères, et le capitaine Véménac ministre de la Marine, par ordonnance du 18 juillet.

M. Marrast, a été élu président de l'Assemblée nationale à la place de M. Marie nommé ministre de la justice.

Des coups de fusil continuent d'être tirés dans les rues de Paris au grand danger de la vie des passants, et des assassinats ont lieu journellement.

—L'*Univers* dit que les insurgés vont être déportés à la Guyane ou aux îles Marquises.

Le 18, le général Cavaignac a donné une réception publique; les voitures étaient dans l'ordre suivi dans les réceptions du roi Louis-Philippe.

—Dix bureaux ont terminé l'examen du projet de constitution.

—On dit que Caussidière va être poursuivi; que le gouvernement français avait résolu d'intervenir dans les affaires d'Espagne dans le cas où les carlistes l'emporteraient sur les troupes royales et que déjà plusieurs régiments se dirigeaient vers la frontière.

Le *Messenger* dit que la France et l'Angleterre vont envoyer chacune une escadre d'observation dans la Mer Noire pour y surveiller les mouvements de la Russie sur le Danube Inférieur.

**Espagne.**—Les nouvelles du nord de l'Espagne sont contradictoires; néanmoins le parti carliste fait moins de progrès qu'on ne le pensait. Les populations Navarraises et Basques, refusent de s'insurger. Des lettres de Madrid du 14 juillet nous apprennent qu'un corps de carlistes avait été battu. Les chefs carlistes Alzardé et Zoubiri poursuivis par les troupes de la Reine ont été obligés de se réfugier en France.

**Belgique.**—Le roi a promulgué un décret en date du 15, accordant une prime *ad valorem* de 11 par cent, sur l'exportation de la toile non-blanchie, et de 12 par cent sur l'exportation de celle blanchie; cette prime ne s'étend pas à l'exportation faite en Amérique.

**Prusse.**—Le comité chargé du projet de constitution, a adopté deux chambres législatives; le seconde chambre élu par le

vote universel: la première formera le sénat et sera choisie par les districts. Les membres de la première seront au nombre de 175, et ceux de la seconde, seront 350.

**Autriche.**—De grands corps de troupes se dirigent sur l'Italie.

—Les Russes sont à une lieue de la ville de Jassy, dans la Moldavie.

**Moldavie & Valachie.**—Des lettres de Bucharest du 3 juillet, disent que le gouvernement provisoire de ces deux provinces ont demandé l'intervention de la France, de l'Autriche et de la Prusse, pour le cas où le prince Bibesco violerait la constitution qu'il a accordée. Une autre lettre du 6 de la même ville, dit que 10,000 russes sont dans la Moldavie, et que 4,000 turcs devaient entrer dans la Valachie.

**Suisse.**—Des lettres de Berne du 10, annoncent que la diète avait ce jour érigé la principauté de Neuchâtel en république, formant le 21<sup>e</sup> canton de la confédération.

**Turquie.**—Le choléra existe dans toutes les provinces de la Turquie.

**Italie.**—La *Gazette de Milan* du 15, dit que Mgr. Morichini est de retour sans avoir réussi dans sa mission auprès de l'empereur d'Autriche.

—L'*Avenir d'Italie*, dit que le ministère piémontais a contracté avec le gouvernement français pour 50,000 fusils; on en attend 20,000 d'Angleterre, et 40,000 des États-Unis.

**Sicile.**—Une dépêche télégraphique de Naples, en date du 13 juillet, annonce que le duc de Gènes, deuxième fils du roi Charles-Albert, a été élu à l'unanimité roi de Sicile.

**Angleterre.**—Le parlement sera bientôt prorogé. Le rappel des lois de navigation est remis à une autre session. La crainte d'une émeute en Irlande, a ngi très défavorablement sur toutes les branches du commerce, pendant la semaine dernière.

—Le bill pour amender l'Acte d'Union des Canada a subi sa troisième lecture dans la chambre des Lords. Lord STANLEY dit, que comme la langue anglaise avait été reconnue être la langue du Canada, il pensait que ce bill qui permettait l'usage de la langue française dans certains procédés législatives, pourrait avoir pour effet d'affecter la validité de l'union des deux provinces.

Le comte Grey dit, que l'état actuel de la loi n'affecterait pas l'objet qu'on a eu en vue; que les dispositions de ce bill étaient nécessaires pour le gouvernement intérieur de la colonie.

**Extraits des Journaux français.**

Paris, 20 juillet.  
Dix bureaux ont terminé hier la discussion sur le projet de constitution et ont nom-

né leurs commissaires. Ce sont pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> bureaux, MM. Thiers, Béranger, Parriou, Flandin et Boulaignier. — On assure que la commission d'enquête sur les insurrections du 15 mai et du 23 juin déposera son rapport dans huit ou dix jours.

— Quelques mouvements chartistes ont eut lieu en Angleterre. Quelques chefs ont été arrêtés, et l'on a empêché deux meetings de se tenir dans les environs de Manchester.

— On écrit de Florence, en date du 9 de ce mois :

“ S. A. R. madame la duchesse héréditaire de Parme est heureusement accouchée ce matin d'un prince, qui a reçu le nom de Robert. — Le comité de l'intérieur a été saisi d'une proposition pour l'institution d'une presse gouvernementale et populaire et la création de bibliothèques communales.

“ P. S. Le *Moniteur* contient ce matin la nomination officielle de M. Trouvé-Chauvel à la préfecture de la Seine, en remplacement de M. Marrast, et celle de M. Ducoux à la préfecture de police.

On arrête chaque jour aux portes de Genève des individus sans papiers, venant de France, et qui ont toutes les apparences d'insurgés fugitifs. Ces individus sont reconduits à la frontière.

— Un bâtiment vient d'arriver de Canton dans la Tamise. Il est porteurs de 140 insectes chinois pour les collections d'histoire naturelle de Londres.

— Le roi de Suède et son fils, le prince Gustave, viennent d'arriver à Frédérikshoug pour y faire visite au roi de Danemark. Des fêtes, auxquelles tout le corps diplomatique a été invité, ont été organisées à cette occasion. L'entrevue du roi Oscar paraît avoir pour but principal l'arrangement de la question du Schleswig.

— On écrit de Varsovie, 8 juillet, que le choléra a paru à dix lieues de cette ville, sur la frontière, entre la Lithuanie et la Pologne, aux environs de Kowno. Cependant, il n'est que sporadique et se montre d'un caractère fort doux. Le fléau n'a pas pénétré plus avant.

— Une lettre de Jassy, du 3 juillet, annonce la présence des Russes à une lieue de cette ville.

— Une lettre de Berlin affirme que déjà l'Angleterre est en relations avec le vicar de l'empire pour la négociation des traités de commerce.

— Le gouvernement piémontais a acheté 50,000 fusils à la France, il en marchandé 60,000 autres, et 20,000 en Angleterre.

— Des désordres graves ont eu lieu à

Schwalbach. Il s'agissait de mettre en liberté le rédacteur en chef de la *Gazette populaire* de Franconie, M. Sticht. Le peuple a assailli le Palais de Justice et l'Hôtel de Ville. Le rédacteur a été mis en liberté par l'autorité.

— Le général hongrois comte de Bechshald a remporté une victoire sur les Slaves, entre Temerin et Jarek. On dit que 300 insurgés ont été tués, et qu'un grand nombre a été blessé. Les Hongrois ont eu 7 morts et plusieurs blessés. A Neusatz, qui est situé vis-à-vis de la forteresse de Peterwardin, le commandant de la forteresse fait désarmer les habitants et proclamer la loi martiale.

— On écrit de St-Petersbourg, 7 juillet : “ Le choléra continue à sévir dans notre capitale. D'après le rapport du conseil de salubrité, il y a eu dans la journée du 4, 1,064 nouveaux cas, 553 décès et 134 guérisons. Le lendemain matin, il y avait 2,983 cholériques en traitement. A Moscou, le 30 juin dernier, le nombre des personnes atteintes du choléra était de 1,974, dont 30 ont succombé dans la même journée.”

— On écrit, de Pesth (Hongrie), le 7 : “ M. de Rothschild a offert à notre gouvernement un emprunt de 40 millions de florins (100 millions de francs.) ”

“ Les Hongrois ont pris la ville de Varsasd, mais ils ont été battus à Saint-Michale, village habité par des Valaques. Les insurgés ont trois canons. Ils ont fait prisonnier et tué le capitaine comte d'Orsai. Les Hongrois ont 52,000 combattants divisés en trois corps. On organisera encore 40,000 volontaires; 50,000 faulx arrivent de la Belgique.”

— La marquise de Londonderry a donné une fête magnifique dans Holderness-House. On a remarqué le quadrille des rois et des reines de France. Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, était représentée par Lady Henley; Louis XIV, par l'honorable Thomas Colmondely; Marie Leickzinska, femme de Louis XV, par Mme Standish; Louis XV, par le comte de Cardignan; Marie-Antoinette, femme de Louis XVI, par la marquise de Blandfort; Louis XVI, par le comte de Portington.

— Nous trouvons dans un journal du Cap-de-Bonne-Espérance une annonce qui, partout ailleurs que sur une terre anglaise, nous paraîtrait une monstruosité. Mais ce n'est qu'un fait ordinaire chez nos voisins d'outre-Manche, où les choses les plus saintes n'ont de valeur qu'autant qu'elles rapportent beaucoup d'argent. Voici donc cette annonce, que nous traduisons textuellement : A LOUER AU PLUS OFFRANT. — Le tombeau de Napoléon, sis à l'île Sainte-Hélène.

Que peut-on ajouter à l'horreur de ce laconisme d'annonce ?

— M. Guizot vient d'être victime d'un vol, à Londres. Ses papiers même ont été furtifs par les malfaiteurs. Par un hasard singulier, un manuscrit important a échappé à leurs recherches; c'est un grand travail sur l'état de l'Europe et la révolution de février, que M. Guizot achève en ce moment, et auquel il consacre tous les loisirs que lui a fait l'exil.

— La *Gazette* de Rome annonce que M. le duc d'Harcourt a remis au ministre des affaires étrangères les lettres qui l'accréditent auprès du Saint-Siège, en qualité d'ambassadeur de la république française.

Le Souverain-Pontife a reçu le 7, en audience, selon les formalités accoutumées, M. le duc d'Harcourt et les autres membres de la légation. Notre ambassadeur s'est rendu de suite chez le secrétaire d'Etat et chez le doyen du sacré-collège.

La situation financière de Berlin n'a rien de satisfaisant d'après l'exposé qu'en a fait le ministre des finances, M. Hansemann. Le ministre estime à huit millions le déficit sur les divers revenus, et à vingt millions et demi l'augmentation des dépenses.

— Un journal portugais (*la Revolução de septembre*) a été saisi pour les attaques violentes qu'il avait dirigées contre le roi de Naples. Plusieurs arrestations ont été faites par ordre du gouvernement de dona Maria. Un gérant du *Patriota* journal assez avancé de Lisbonne, deux écrivains, un pharmacien et un capitaine en non activité, ont été remis entre les mains de la justice.

**Mexique.** — Bustamante a battu les révoltés sous la conduite de Paradés. Le premier est entré en triomphe à Guanajuato; la révolte est considérée, comme réprimée complètement.

**Cuba.** — Une tentative de révolution avait eu lieu sans succès à Cuba.

Nous avons reçu le *Journal d'Agriculture* pour le mois de Juillet; ce journal comme toujours se recommande par l'importance et la variété des connaissances qu'il renferme. M. Brousseau, commis chez M. Thomas Cary, libraire vis-à-vis la Cathédrale Catholique, a été nommé agent du *Journal de l'Agriculture*. C'est à ce Monsieur que doivent être payés les abonnements et que doivent s'adresser les personnes qui désirent recevoir cette intéressante publication.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur un article communiqué au sujet des pêcheries du golfe et de la Baie des Chaleurs. L'auteur de cet article est un monsieur qui, quoique non lié au commerce, a

cependant visité les pêcheries et possède sur ce sujet des informations très utiles.

(Pour l'Ami de la Religion et de la Patrie.)

**QUESTION.**—*Quel moyen y a-t-il à prendre pour relever le District de Québec de l'état de souffrance où il se trouve actuellement?*

**RÉPONSE.**—Le faire profiter des avantages qu'offre le golfe St. Laurent et faciliter l'établissement des terres de la couronne en arrière des Seigneuries au sud du fleuve, en partant de la Beauce en descendant jusqu'à Gaspé. Le premier de ces moyens est certainement le plus prompt et le plus certain; l'autre peut aussi être employé en même tems, car ni l'un ni l'autre ne peuvent être arrêté par la raison que l'on donne à toutes les entreprises public que l'on propose, le manque d'argent. On a souvent parlé de bâtir des quais à Berthier, à St. Michel, à St. Thomas, l'Islet, à St. Jean, à Kamouraska, à la Rivière du Loup et à Rimonski du côté du Sud, et à la Malbaie, à la Baie St. Paul, du côté du Nord; ces améliorations seraient certainement bien désirables, mais vu le peu de capital que chacune de ces paroisses pourraient fournir dans ces entreprises tant par la pauvreté des habitants que par la mince population qui s'y trouve, il faudrait que la Province en fit tous les frais. Or dans l'état où se trouve actuellement ses coffres il est impossible que le gouvernement veuille se charger d'effectuer ces travaux, puisque d'après les rapports des ingénieurs qui ont examiné tous les sites ils devraient coûter une somme excédant £50,000. Il faut donc ne compter que sur nous mêmes et ne demander à l'exécutif que de la bonne volonté et peu d'argent. Au reste, lorsque la population du Sud du fleuve sera doublée et qu'au lieu d'occuper une lisière sur le fleuve de deux à trois lieues de profondeur telles que sont actuellement les habitations d'une partie des Comté de Bellechasse, de l'Islet et de Kamouraska, nous aurons pénétré jusqu'à la Rivière St. Jean, cette population pourra à elle seule entreprendre ces grands travaux pour sa propre commodité.

Mais quelle richesse peut-on tirer du Golphe depuis la Pointe-Des-Monts jusqu'aux Blancs-Sablons? Il y a deux cent lieues de côtes toutes très poissonneuses. Au delà de quinze cents grosses goélettes américaines viennent tous les ans pêcher sur la partie inférieure de cette côte: disons que chacun de ces vaisseaux jauge 100 tonneaux on aura 15,000 tonneaux. On estime qu'une goélette de 100 tonneaux emporte chaque voyage 1500 quinteaux de morue; ces 1500 vaisseaux emportent donc 2,250,000 quintaux de morue; mais le plus

grand nombre fait deux voyages par été. Supposons qu'ils ne font qu'un seul voyage et qu'il n'y ait que 2,250,000 quintaux, cela présente seul à 12s. 6d. par quintal, prix ordinaire sur la côte de Gaspé, le résultat presque incroyable de 5,625,000 piastres de produit qui sort du pays sans qu'il en profite d'un seul denier. Toutes ces goélettes américaines sont de Boston, de Providence et des autres villes qui se trouvent sur les bords du Maine, du Massachusetts, du Rhode-Island et de Vermont. Nous sommes plus à portée qu'eux d'exploiter ces pêches et nous pouvons faire facilement deux voyages par été des extrémités du Labrador à Québec. Les journaux de la Nouvelle-Ecosse sur la question du commerce libre, portent à un million et demi de louis le poisson pêché chaque année par les américains dans le golfe, et à un million de louis les pêches faites par les français tant sur le banc de Terre-Neuve que dans le golphe.

Cet exposé nous explique comment il se fait que les habitants du District de Gaspé depuis la pointe Miscou à l'entrée de la Baie des Chaleurs jusqu'au Cap Rosier, étendue de pays qui ne possède pas la population du comté de Dorchester, ont fourni pour l'exportation £85,000 de poisson en l'année 1828. Depuis ce tems, la population a augmenté et le produit a dû aussi augmenter. Dans ces £85,000 il ne faut pas comprendre ce qui a été consommé sur les lieux et ce que plusieurs milliers de pêcheurs des paroisses du sud du fleuve ont rapporté chez eux soit pour le vendre ou pour leur propre nourriture. Ceci explique aussi comment les Isles de la Magdeleine qui n'ont pas une population de 3,000 âmes exportent à elles seules depuis longtemps, pour £25 à £30,000 de poisson par année. Avec de telles ressources, le District de Québec peut rivaliser avec le Haut-Canada.

Mais comment se fait-il donc que les Québécois n'aient pas déjà essayé un genre d'industrie qui paraît si profitable? Il y a déjà eu des établissemens canadiens sur un pied assez respectable en 1828; 29 et 30, et plus de 15 goélettes canadiennes avec des équipages de Québec, de Berthier, de St. Thomas, de l'Islet et du Cap St. Ignace allaient pêcher sur la côte du Labrador; mais ils étaient en petit nombre comparés aux milliers de pêcheurs américains. Ces derniers étaient les plus nombreux et par conséquent les plus forts; ils s'emparaient des meilleurs havres et des meilleures places de pêche; ils s'emparaient même de tous les ouvrages que les canadiens y fesaient, même de leurs hangars et de leur grèves. Des rixes eurent lieu dans lesquelles ils furent maltraités, et tous les établissemens ont été abandonnés par degrés.

Pourtant, les américains n'ont aucun droit de s'établir sur cette côte. L'article du traité de Paris conclut en 1793, "leur permet de pêcher, sécher et saler du poisson dans tous les Baies, ports et sur les crêtes de la Nouvelle-Ecosse, des Isles de la Magdeleine et du Labrador tant qu'ils ne seraient pas habités mais qu'au-sitôt que tous, ou l'un ou l'autre de ces établissemens seront habités, il ne sera pas licite pour les dits pêcheurs d'y sécher ou saler du poisson sans une convention spéciale pour cet effet avec les habitans propriétaires ou possesseurs des terres." Or, tous les havres et places de pêches des côtes du Labrador sont habités par un certain nombre de pêcheurs qui y demeurent avec leurs familles et qui échangent avec les américains tout le produit de leurs pêches au détriment du revenu de la douane de Québec.

Si les canadiens n'exploitent pas cette source d'industrie pour leur propre compte, ils n'ont pas cessé d'y figurer, mais malheureusement d'une manière peu profitable. Quatre paroisses du côté du sud du fleuve fournissent à elles seules, près de 1,000 hommes employés aux pêches du golfe. Ces paroisses sont:—Berthier, St. Thomas, le Cap St. Ignace et l'Islet. Je crois que l'on pourrait compter près de 5,000 canadiens employés aux pêcheries du golfe. Nous avons donc le plus essentiel, les ouvriers.

Comment se procurer l'argent nécessaire? assurons les armateurs qu'ils pourront exploiter les pêches en sûreté, donnons leur des titres de la propriété des places de pêches qu'ils auront occupées pendant un an ou deux, ou qu'ils achèteront de ceux qui les ont occupées pendant ce tems; qu'ils ne soient plus exposés à perdre toutes les améliorations qu'ils y feront, à en être dépourvus par le premier venu et on verra s'y former en bien peu de tems d'assez grands établissemens que ceux des maisons Janvrin et Robin, à Paspébiac, à Percé et dans la Baie de Gaspé qui ont plusieurs grands navires entièrement occupés à transporter leur poisson en Espagne, en Italie et dans l'Amérique du Sud. Il n'est pas possible d'avoir des doutes sur ce résultat, puisque les pêches du nord sont bien plus importantes que celles de Gaspé; que le poisson y est plus beau et préféré sur tous les marchés. Le hareng de Gaspé ne vaut guère que 12s. 6d. le quart pour l'exportation; celui de Labrador est toujours enlevé sur le marché de Québec et d'Halifax à 25s. le quart. Avec leur seule pêche de Gaspé, les deux maisons Robin et Janvrin qui ont commencé avec de petits capitaux, se sont placées au rang des plus grandes maisons de commerce. Il est pénible de dire que les trois quarts, sinon les

quatre cinquièmes des pêcheurs de ces deux grands établissements, sont des canadiens qui ne figurent ici comme dans tous ceux du Labrador, que comme journaliers; il n'y a pas même un seul commis canadien dans tous ces établissements.

Il ne faudrait certainement pas se borner à l'octroi des titres; il faudrait de plus une autorité pour faire respecter la propriété. Quant à l'établissement d'une Cour de justice dans un rayon de plus de 200 lieues où il n'y a d'autres moyens de communication que par eau, la chose serait certainement sans résultat avantageux; il faut cependant une autorité, car tous les états, au delà de 10,000 hommes plus ou moins violents y sont laissés à leur libre arbitre. Il n'y a pas même un seul juge de paix; aussi la loi du plus fort est-elle la seule qui y soit connue. Il ne faut donc pas s'étonner si ceux qui y étaient moins nombreux n'ont jamais fait beaucoup d'efforts pour y demeurer. Le seul moyen que je crois le plus effectif serait de faire croiser tout l'été sur cette côte, une goëlette armée. Il faudrait que le capitaine de ce vaisseau fut autorisé à octroyer des titres de propriété aux pêcheurs qui formeraient des établissements, et à décider sommairement toutes les difficultés qui se présenteraient. Il devrait aussi être autorisé à s'assurer des auteurs des cas de félonie pour les remettre entre les mains des autorités de Gaspé qui devraient être autorisées à les juger. Si on avait fait cela il y a vingt ans, ces pêches seraient probablement exploitées par des canadiens au lieu de l'être par des étrangers. Lord Dalhousie avait déjà eu cette idée lorsqu'il fit construire le *King Fisher*, qui a navigué pendant plusieurs années dans le Golfe; mais il ne serait pas nécessaire d'un aussi fort vaisseau, une goëlette suffirait. C'est de cette manière que la Nouvelle-Écosse veille à la protection des pêcheries sur ses côtes.

Il est facile de concevoir combien l'exploitation de ces pêches donnerait d'activité aux chantiers de construction de vaisseaux à Québec. La Nouvelle-Écosse pour attirer à Halifax tout le poisson du Golfe, a commencé par accorder une prime de 9d par quintal de morde; elle a ensuite exempté de droits toutes les marchandises que les *traders* sortent de chez elle pour aller trafiquer dans le Golfe. Par ce moyen, ils ont l'avantage sur tous les points contre les armateurs de Québec qui ne peuvent disposer des marchandises achetées à Québec, à un aussi bas prix qu'eux. Aussi a-t-elle presque tout attiré chez elle. C'est maintenant un fait bien connu que nous avons perdu entièrement le commerce des Îles, qui nous

était si profitable; il n'y a pas un seul vaisseau qui charge actuellement à Québec pour les îles, ou qui en revienne. Tous les sucres et autres produits des Îles nous viennent d'Halifax qui sert d'entrepôt à notre détriment. Il en est ainsi pour les marchés de l'Espagne de l'Italie et de l'Amérique du Sud. Pour effectuer une amélioration sous ce rapport, il faudrait probablement que le gouvernement se chargeât d'une prime qui pourrait mettre les deux Provinces sur un pied d'égalité. Ce sacrifice serait probablement difficile à obtenir quoiqu'il n'ait pas coûté aux Américains et aux Français qui le font encore sur un pied élevé, sur tout ces derniers qui paient 8 francs par quintal à leurs armateurs, pour le poisson qu'ils prennent à Terre-Neuve et dans le Golfe. Nous pouvons cependant, nous passer de l'encouragement du gouvernement sur le nouveau marché qui s'offre actuellement, puisque personne ne pourra lutter avec nous, c'est le marché que nous offre tout le Haut-Canada et l'intérieur des États-Unis, depuis que les canaux nous permettent d'y exporter le poisson du Golfe. Des marchands de ces pays ont déjà acheté le printemps dernier, tout ce qu'il y avait de poisson à Québec pour l'expédier sur le Mississippi. Si nous nous emparons de ce commerce, Québec doit être le marché de poisson pour tout l'intérieur de l'Amérique du Nord jusqu'à la Nouvelle-Orléans, et ses bâtiments qui transporteront le poisson jusqu'aux extrémités du Haut-Canada en rapporteront les produits qui sont destinés pour l'Europe. Lorsque les établissements canadiens auront grandi, ils pourront même lutter avec les Américains en Espagne, en Italie et dans l'Amérique du Sud. Maintenant comment faire ouvrir sans délai toutes les terres du Sud du fleuve?— Cette dernière question sera le sujet d'un autre article.

## annonces.

### AVIS.

Le Sieur FRANÇOIS ISAAC DEPIN, mon commis, ayant de ce jour quitté mon emploi, en conséquence le dit François Isaac Depin, n'est plus autorisé d'agir dans aucune transaction pour mon compte.

F. E. GARANT.  
Québec, 9 août, 1848.

Je suis en besoin d'un commis immédiatement.  
F. E. G.

### PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.



#### STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Clambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 7s-6d, les repas compris.

H. E. SCOTT.  
Québec, 7 août, 1848.

### VENTES PAR ENCAN.

Fonds d'une faillite, au magasin de Arnold, le 9 et 10 à 1 heure par B. Cole.  
Thés, Vins, Epicerie, etc., le 10 à 2 heures chez Dupont et Cie.  
Brandy, Gin, Vitres (endommagés), chez Gillespie et Cie., à 11 heures, par T. Hamilton.  
Graines, Gin, Bruits, etc. (endommagés), chez Gillespie et Cie., le 10 à 11 heures, par A. J. Maxham.

Nous prévenons tous nos abonnés retardataires de nous faire parvenir le montant qu'ils nous doivent pour abonnement à notre journal. Les conditions sont que l'abonnement est payable par semestre et d'avance. Comptant sur l'exactitude des abonnés, nous avons fixé le prix d'abonnement au modique taux de 12s-6d par année. Croquant avoir rempli toutes nos obligations, nous avons le droit d'exiger que nos abonnés s'acquittent de celles qu'ils ont contractées envers nous. Nous informons pour la dernière fois, ceux qui sont en retard que nous prendrons les mesures nécessaires pour les faire payer, s'ils ne se conforment au plutôt à notre juste demande.

Nous donnerons reçu dans notre journal comme par le passé.

### Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

#### G. D. FERGUSON,

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

No. 9, Rue Lamontagne.

#### QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales. Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquies une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

### PETIT MANUEL

#### DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE;

PAR LE RÉVÉ. P. CHINIQUI.

QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de M. J. & O. CREMAZIE, et chez MM. FRECHETTE & FRERE, à des prix très réduits.

F. MARCEAU,  
Relieur.

Québec, 26 mai, 1848.

### PETIT GUIDE DU

#### JEUNE NOTAIRE,

ou  
Compilation de la " Coutume de Paris," du " Parfait Notaire" et du style parfait des Notaires.

AVEC TOUTES LES FORMULES LES PLUS NÉCESSAIRES.

PAR EUGÈNE L'ECUYER, Notaire.  
Sous le Patronage de la Chambre des Notaires de Québec.

Le tout formant un volume de 350 pages au moins. Prix 10s.

**IMPRIMERIE**

**L'Ami de la Religion et de la Patrie.**

ON exécute à cet imprimerie, toutes sortes d'ouvrages de typographie tels que :

- Livres, Catalogues,**
- Pamphlets, Factums,**
- Circulars d'Enca,**
- Lettres de funérailles.**
- &c., &c.**

Exécutés sous le plus court délai, à des prix très réduits.

**A VENDRE A CE BUREAU**

quelques copies du premier semestre de

**L'AMI de la RELIGION et de la PATRIE,**

contenant

**L'Ante-Christ,**

Roman en 2 vols.

PAR JULES de TOURNEFORT.

**Pensées sur le Christianisme,**

PAR M. DROZ.

RÉCITS SUR LA

**REVOLUTION FRANCAISE,**

du 22 Février, 1848.

ainsi

QUE LES DÉTAILS SUR

**L'Insurrection de Paris,**

du 22 Juin, 1848.

Ceux qui veulent se procurer cette précieuse collection de Littérature et de détails sur la Révolution de France, feront bien de se hâter car il en sera disposé que très peu de copies.—Prix : 6s-3d. Québec, 2 août, 1848.

**REVOLUTION.**

**Le Commerce** du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

**a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,**

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

**LES MARCHANDISES NOUVELLES** qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

**Draperie, Marchandises Seches & de Gout,**

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Lawn, Crêpe Organdie, Mousselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrèges français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

**ON REÇOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS.**

**AUSSI.**

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes en-dettées envers notre établissement sont priées de régler leurs compte sans délai.

Le dépôt de Souliers et bottes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Etablissement de Marchandises seches, rue Hope, (Stc. Famille.) No. 13.

Québec, 7 Juin, 1848.

Attention ! Attention !! Attention !!!

**AVIS**

**AUX PROPRIÉTÉS INCENDIÉS DE 1845.**

**RESOLU** que vu qu'un grand nombre des propriétaires incendies de Mai et Juin 1845 à qui des billets pour premium avaient été accordés par le Comité de Distribution à condition qu'ils bâtraient conformément au règlement du comité le ou avant le 1er Août 1848, n'ont pas rempli la dite condition, les dits billets sont considérés nuis et de nul effet à moins que tel Propriétaire ne donne de bonnes et suffisantes raisons à ce comité, le ou avant le 10 Août courant, lesquelles raisons seront transmises par écrit au Docteur Robitaille, secrétaire du dit Comité; et qu'à défaut de ce faire, le montant de tels premiums sera distribué de telle manière que le Comité avisera; et qu'à cette fin le délai accordé jusqu'au 1er Août soit étendu jusqu'au 15 du même mois.

Par ordre,

**OL. ROBITAILLE.**

Secrétaire.

Québec, 4 Août 1848.

**SOCIÉTÉ**

**SAINT-JEAN-BAPTISTE**

De Québec.

**ELECTION GENERALE.**

**EN** conformité aux statuts de la Société il se tiendra une Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'Ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers Sectionnaires.

Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au Soussigné le rapport annuel des procédés de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, d'ici au vingt d'août prochain, afin que le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre,

**U. J. TESSIER,**

Secrétaire-Archiviste.

Québec, 24 juillet 1848.

**A VENDRE.**

 A des termes avantageux, le Maison du Soussigné, située sur le Marché de la Basse-Ville, avec des Voutes spacieuses qui se prolongent sous le Marché, et une entrée sur la rue St. Pierre.

4 août, 1848.

AUG. AMIOT.

**Mr. Molt** est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec. Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

**FROMAGE DE GRUYERES.**

**LES** Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

**A VENDRE**

**PAR LE SOUSSIGNE**

Rue la FABRIQUE, 4 Haute-Ville, Rue la FABRIQUE, Haute-Ville.

**LE PALE** des Indes Orientales, en bouteilles de pinte et chopine.

**PORTER** de Londres de Hibbert, do do.

**CIDRE** de première qualité, do do.

**W. LeCheminant.**

Québec, 24 juillet. 1848.

**A LOUER.**

 **TOUT** le haut de la maison, No. 23, Rue Lamontagne, contenant 12 appartements, bien adapté pour une maison de pension, avec apentis et partie dans l'étable et la cour, maintenant occupés par le soussigné.

**A LOUER AUSSI, D'EXCELLENTE** CAVES, propres au commerce avec une entrée facile par la cour.—S'adresser sur les lieux à

**W. COWAN.**

Québec, 26 juillet 1848.

**Parapluies Français, Etc.**

**LES** Soussignés viennent de recevoir un assortiment de **PARAPLUIES FRANCAIS**, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

**Balais Français** de Chiendent, pour tapis.

**Parfumerie** de Lubin.

**Brosses** à barbe, françaises.

Une variété d'articles de **GOUT & UTILITE**, comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

**ASSOCIATION**

**POUR LA COLONISATION DES**

**TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.**

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'É-tude de Mre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Basse-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures.

J. B. A. CHARTIER,

Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

**Avis important.**—Toute personne de la campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

**T. CASEY**

Marché de la Haute-Ville.

NOUVELLE  
**METHODE**  
POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE, DE  
Wm. Cowan,  
No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

**Dr. GIROUX,**  
APOTHIKAIRE,

à transporté son établissement au  
No. 2, Rue La Fabrique,  
vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,  
Près du Marché de la Haute-Ville,  
**QUÉBEC.**



**BATEAUX-A-VAPEUR**  
**DE LA LIGNE DU PEUPLE.**

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures; P.M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

**MARCHE DE SAINT THOMAS.**

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint-Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelque'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,

Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal; cet avertissement.

**BOUTIQUE DE GORDONNIER.**



LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRÉ BURN,  
21 avril 1848.

GEORGE BIGAOUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant. Québec, 16 juin, 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

LE Dr. MARSDEN a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le Dr. WATT, Place d'Armes, porte voisine de l'Hôtel St. George. Québec, 19 mai 1848.

**Premier arrivage d'Europe,**

Via le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice

**AU LIVRE D'OR.**

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur: a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

Aussi,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par PASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 28 avril 1848.

J. & O. CRÉMAZIE.

**GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC**

Rue Desfossez,  
ST. ROCH,

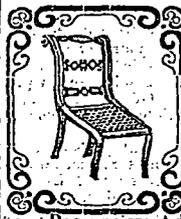
Québec.

**THOMAS LARIVIERE,**

Rue Desfossez  
ST. ROCH,

Québec.

**MEUBLIER,**



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreux pratiques qui ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement, et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

**UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,**

*de tous les genres et de tous les prix,*

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres; de tous genres; CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISANCE, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés.

**ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBERALES.**

Québec, 25 février, 1848.

PETIT TRAITE DE

**GRAMMAIRE ANGLAISE,**

PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchette et frère.



**JOSEPH CADOTTE,**

Rue St. Pierre, près du Marché

BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS

FRANCAIS, etc.

Quantité de **CUIRS CANADIENS**, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés. **POINT DE SECOND PRIX.**

Québec, 24 décembre, 1847.

**Institut Canadien**  
DE QUEBEC.

*Appel aux Artisans et aux Ouvriers.*

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger, vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,

Salle de l'Institut, 11<sup>e</sup> février, 1848. Secrétaire-Archiviste, de l'Inst. Canadien.

LITHOGRAPHIE du Portrait de JACQUES CARTIER, par M. TH. HASEL, à vendre chez MM. Crémazie et chez les soussignés Prix 5s.

F. VEZINA,

Agent.

Québec, 12 mai 1847.